

Numéro 631-octobre 2023

# Courrier de L'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le 11/10/2023

A distribuer avant  
Le 16/10/2023

Caen PIC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



## Agenda

**24 octobre**

**Manifestation unitaire des retraité-e-s**

**10H30**

**Place Bouchard à Caen**

**2 décembre**

**Repas dansant de l'USR/CGT14**



# Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Le 26 juin dernier, l'intersyndicale des retraités du Calvados CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD, FSU, FGR, et LSR appelait à se rassembler pendant la séance plénière du Conseil Département rue ST Laurent à Caen pour défendre et obtenir des moyens financiers suffisants pour le bon fonctionnement des services d'aide à domicile, notamment pour les 20 derniers services publics du Calvados gérés par un CCAS.

120 personnes ont répondu à cet appel pour exiger des moyens supplémentaires. Ces services de proximité sont jugés par tous indispensables au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées de notre pays, ils sont pourtant malheureusement délaissés par les pouvoirs publics, asphyxiés financièrement, leurs agents sont épuisés souvent mal payés avec des horaires décousus et des temps partiels imposés..

Les services d'aide à domicile sont en difficultés financières car le département du Calvados applique le prix « plancher », le minimum imposé par l'état pour le remboursement d'une heure de travail réalisée à domicile à savoir 23€. Les Maires des communes gérant encore un SAAD évaluent plutôt le coût de revient à 30€ de l'heure, ce prix comprenant : le salaire de l'agent, la formation, le déplacement, les arrêts maladie, le secrétariat et frais annexes. Cette situation de déficit que certains Maires évaluent à plus de 100 000 € annuel ne peut pas perdurer dans le temps sans remettre en cause à terme l'existence même de ces services.

Le département fait des choix budgétaires, le bien être des personnes âgées et handicapées ne semble pas être sa priorité puisqu'il n'a pas accepté pour l'instant la revalorisation du prix des heures d'intervention. Avec le



vieillesse de la population, les besoins vont aller croissants, 90% des personnes âgées souhaitent en effet rester à leur domicile, l'intersyndicale interviendra à nouveau le mercredi 11 octobre lors de la séance plénière du CDCA pour obtenir des moyens supplémentaires et elle remettra le couvert autant de fois que nécessaire, ensemble restons vigilants et continuons à interpeller les conseillers départementaux élus afin d'obtenir le grand service public de l'autonomie que nous méritons.

## Infos

### Journée d'étude sur la continuité syndicale

L'USR/CGT du calvados organise une journée d'étude sur la continuité syndicale le 23 novembre 2023 à la salle des fêtes de Giberville.

L'objectif de cette journée est que chaque participant reparte avec une vision plus précise du militantisme spécifique retraité, de son utilité tant pour l'USR que pour la CGT tout entière.

Les publics visés sont :

Les directions de syndicats,

Les directions de sections retraités

Les futurs retraités,

Les nouveaux retraités

Tous les militants qui souhaitent élargir leur argumentaire pour convaincre leurs camarades ou collègues à poursuivre leurs engagements après l'activité professionnelle.

Renseignements et inscriptions auprès de :

PROFIT Didier : 06 85 33 91 18 ou MARIETTE Michel :06 27 58 14 82

ou par mail : usrcgt14@wanadoo.fr

# Flash info séniors

## Sommaire :

### **Edito :**

Jean-Luc Lemarois  
Secrétaire Général USR/  
CGT14

### **SAAD**

### **Formation syndicale**

### **Pouvoir d'achat**

### **Israël/Palestine**

### **Droit aux vacances et loisirs**

### **Repas dansant: 2 décembre**

### **Bal de l'ONCF**



Nous avons rechargé les batteries. Une pause nécessaire et bienvenue. Pour une rentrée active et revendicative.

Pendant plusieurs mois, les retraités ont été présents dans le mouvement social inédit contre la réforme des retraites.

Celle-ci a été adoptée mais l'amertume n'est pas de mise, les acquis sont là, avec l'espoir que le combat unitaire, inter-professionnel et intergénérationnel portera ses fruits pour les autres grandes batailles à mener : l'augmentation des retraites

et des pensions, la défense du service public, la transition écologique et l'égalité femmes-hommes...

Nous en sommes convaincus, il y a un avant et un après la réforme des retraites ».

Pour preuve, la réussite des journées d'actions des retraités du 6 juin, pour peser sur le projet de loi d'abrogation de la réforme des retraites et celle du 15 juin, pour l'augmentation des retraites et des pensions et l'exigence d'un bulletin de retraite et de pension.

C'est aussi l'action unitaire départementale des retraité-e-s (y compris avec la CFDT) le 26 juin dernier, jour de la réunion des élus politiques (conseillers départementaux) sur la question importante des Aides à Domicile et de ses financements

Une nouvelle journée d'actions, spécifique pour les retraités, est prévue le 24 octobre prochain pour défendre nos revendications et notre triptyque revendicatif.

La rentrée c'est aussi la préparation du 12<sup>ème</sup> congrès de l'UCR-CGT, à Saint Malo, déjà bien amorcée, qui mobilisera tous les militantes et militants autour du thème conducteur : » L'ambition d'un syndicalisme de lutte pour tous les retraité.e.s »

Notre USR/CGT14, représenté par deux déléguées qui participeront aux travaux du congrès, seront porteuses des 26 amendements que nous avons déposé au projet de document d'orientation.

Notre journal Vie Nouvelle a été mis à l'honneur, lors d'une demi-journée qui lui a été dédiée, le 26 septembre 2023. Cela a été l'occasion de nous pencher sur notre presse syndicale retraitée.

Pour ne pas oublier les aspects festifs, comme l'an passé, l'USR/CGT14 vous propose se de retrouver lors d'un repas dansant à Caen le samedi 2 décembre 2023 à la salle Pierre Sémard.

( Information dans ce bulletin )

# Pouvoir d'achat

Entre janvier et mars 2023, la hausse moyenne des prix, mesurée par l'INSEE, a été de 15,5% en France. Durant la même période, les pensions de retraite n'ont augmenté que de 7,9%. Voilà pourquoi le groupe des 9 syndicats et associations de retraités lance un pétition cet été, avant de mener d'autres actions à la rentrée.

Dans une déclaration commune publiée le 20 juin, les 9 organisations de retraités, UCR CGT, UCR FO, UNAR-CFTC, UNIR CFE-CGC, FSU, Solidaire FGR-FP, LSR et Ensemble et Solidaires, se félicitaient « du succès de la journée de mobilisation des retraités le 15 juin qui a vu plusieurs milliers d'entre eux se rassembler devant les préfetures, les Carsats, le Medef, les médias locaux pour exiger un augmentation immédiate de leurs pensions.

Dans cette déclaration commune, le groupe des 9 ajoutait que « le 15 juin a été un nouvelle avertissement lancé au gouvernement ». Si celui-ci ne l'entend pas, les 9 organisations de retraités prendront leurs responsabilités et appelleront les personnes retraitées à manifester à nouveau leur mécontentement et à exiger leur dû dès le mois de septembre.

## +10% tout de suite

D'ores et déjà, elles décident de diffuser et de faire signer massivement une carte pétition qui dit clairement que « les retraités veulent 10% tout de suite, comme première mesure pour compenser l'inflation et rattraper une part des pertes subies depuis des années »

Ces pertes, le groupe des 9 les avaient chiffrées dans un texte commun en amont de la journée du 15 juin. En s'en tenant aux chiffres officiels fournis par l'Insee, cette perte de pouvoir d'achat des pensions par rapport aux prix était de 7,6% entre janvier 2017 et mars 2023.

## Pour compenser les pertes

Mais la perte en pourcentage est plus important pour les ménages qui n'ont que de petites pensions. Le groupe des 9 expliquait en ces termes que « depuis un an, les prix des produits de premières nécessités et des dépenses incompressibles augmentent plus vite que les 6% de l'inflation officiel: gaz 80%, électricité 28%, pâtes 37%, légumes frais 33%, beurre 30%, fromage 25% viande, poisson et œufs 16,4%.

Suite à cette démonstration chiffrée de la baisse du pouvoir d'achat des pensions de retraite, le texte des 9 pose ces trois questions:

Qui a promis, pour se faire élire en 2017, avec moi, le pouvoir d'achat des retraités sera préservé?

Qui une fois élu, à aussitôt baissé de 1,83% les pensions de 30% des retraités en augmentant la CSG?

Qui, en 6 ans, a fait baisser le pouvoir d'achat des retraités de 7,6% et a fait perdre plus de 2 mois de pensions ( et même 9,4% et 3,3 mois pour les 30% qui ont subi la hausse de la CSG)?.

## A qui la faute?

C'est la même personne, le président Macron.

Parallèlement, l'une des premières décisions prises, en 2017, par l'actuel président de la république, fut de supprimer l'Impôt de Solidarité sur la Fortune. En France, du coup, l'impôt qui rapporte le plus à l'Etat reste la TVA que nous payons tous sur nos achats du quotidien. Elle a rapporté à l'Etat 180 milliards d'euros en 2022, tandis que 89 milliards provenaient de l'impôt sur le revenu et seulement 69 milliards de l'impôt sur les sociétés. Entre 2009 et 2022, le patrimoine des milliardaires a augmenté de 439% et la plus forte progression date de l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Elysée. A titre de comparaison, sur la même période, le patrimoine des milliardaires a augmenté de 170% aux Etat Unis et de 168% au Royaume-Uni.

Par Gérard Le Puill





+ 10 % d'augmentation  
immédiate en 2023  
de nos retraites et pensions

Ce n'est que justice sociale  
pour bien vivre sa retraite

Nom : ..... Prénom.....

Signature :

À retourner à: USR CGT 14 8 rue du colonel REMY 14000 Caen

# Rassemblements et manifestations le 24 octobre.

**Les prix augmentent bien plus vite que nos retraites et pensions.**

**Manifestation à Caen mardi 24 octobre 2023.**

**10 heures 30 place Bouchard.**



**Pour une paix juste et durable entre Israël et la Palestine !**

## **Communiqué de presse CGT**

Samedi 7 octobre, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, s'en prenant à de très nombreuses cibles civiles. La CGT condamne cette escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne.

La CGT appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre une résolution exigeant l'arrêt immédiat de toutes les hostilités et permettant aux organisations humanitaires d'intervenir sans délai.

Au-delà, il n'y aura pas de paix durable sans justice. La CGT demande l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui meurtrit cette région du monde depuis 1948. Ce processus de paix doit reposer sur le respect du droit international et des résolutions de l'ONU et sur la création d'un État de Palestine viable et souverain au côté de l'État d'Israël, l'un et l'autre régis par un fonctionnement démocratique.

La CGT adresse tout son soutien aux victimes israéliennes et palestiniennes et à leurs familles, ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elle travaille, la PGFTU (Palestine) et Koach La Ovdim (Israël).

Ce cap franchi dans le conflit israélo-palestinien a un impact déflagrateur sur tout le Proche et Moyen-Orient et mobilise au-delà les opinions publiques mondiales. La CGT appelle donc solennellement le gouvernement et le président de la République à avoir la hauteur de vue qu'exige la gravité de la crise et à adopter, comme la France a su le faire par le passé, une position rassembleuse, au plan national et international, condamnant l'agression du Hamas mais, également, la violence et l'impasse de la politique du gouvernement Israélien.

En effet, le gouvernement israélien dominé par l'extrême droite mène ouvertement une politique d'apartheid et poursuit inexorablement la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, au mépris de toutes les décisions internationales, fermant chaque jour davantage la porte à tout processus de paix, alors que Benjamin Netanyahu appelle à raser les villes de Gaza.

La CGT rappelle que le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU), dans un rapport publié mardi 7 juin, condamne clairement la politique d'Israël sur la situation : « Les conclusions et recommandations liées aux causes profondes de ce conflit pointent dans leur immense majorité vers Israël, ce que nous analysons comme un indicateur de la nature asymétrique du conflit et la réalité d'un État qui en occupe un autre. »

Montreuil, le 9 octobre 2023

# Droits aux Vacances et Loisirs

Le 26 juin 1936, après des grèves massives en mai et juin, la loi sur les congés payés est votée par 563 voix pour et 1 contre. Le mois d'août 1936 voit des milliers de salarié·es prendre des vacances.

15 jours de congés payés ! Payés à ne rien faire, selon l'analyse patronale. 15 jours pour récupérer, selon l'analyse des syndicats.

## ÉCONOMIE NOUVELLE

Outre une grande conquête sociale, ce fut aussi l'éveil d'une économie nouvelle. Si, jusqu'à cette date, le tourisme était réservé aux classes aisées, ouvrir un espace-temps de loisirs et de détente à des milliers de familles va bouleverser la sphère des activités touristiques.

Ce qui n'a pas été mesuré à l'époque, c'est l'enthousiasme et l'adhésion immédiate des salarié·es pour le tourisme. Voyage, camping, en voiture, en train, à vélo... surtout au bord de la mer..., la demande est telle que de nouvelles activités économiques ont été créées et développées : matériel de camping, de jeux, construction d'accueils familiaux...

Des communes, qui voient affluer des dizaines, voire des centaines de vacanciers, constatent la transformation de leur économie locale, l'ouverture de magasins, de bars, de restaurants, y compris de bases de loisirs.

Toute une industrie va se développer. Aujourd'hui encore, le tourisme, les pratiques sportives et culturelles, engendrent une économie de marché importante.

## RETRAITÉ·ES INCONTOURNABLES

Les retraité·es actuel·les en sont des acteur·rices incontournables. Via les comités d'entreprise, les comités des oeuvres sociales, beaucoup ont pu, en étant salarié·es, accéder à ces activités.

Grâce au temps libéré de la retraite, ils et elles voudraient avoir les mêmes possibilités, voire plus. Une étude de la Direction générale des entreprises, publiée par le ministère de l'Économie de l'Industrie et du Numérique, en février 2016, mentionne : « *les seniors français : un segment touristique porteur de croissance* ». Elle nous renseigne sur les pratiques des personnes de 60 ans et plus, et sur les parts de marché qu'elles génèrent.

Pendant une période, les publicités sur l'économie des « cheu·eux gris » ont envahi nos écrans, nos journaux.

Ainsi, il a été reconnu que la majeure partie des pensions et des retraites versées était réinvestie dans l'économie française, pour tous les actes indispensables, les besoins vitaux, mais aussi dans la culture, les loisirs, les vacances.

## POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Aujourd'hui est-ce toujours le cas ? L'envie est toujours là, le plaisir aussi. Mais, les trop faibles augmentations des pensions et des retraites, l'inflation, la paupérisation ont modifié ces données. Le constat est sans appel : les pratiques touristiques, culturelles et sportives, sont les premiers postes supprimés dans les dépenses des ménages des retraité·es.

Quel sera l'impact de cette désaffection sur les économies locales ? Mais aussi et surtout, quels seront les impacts sur les états physique et psychologique, sur la santé d'une population contrainte d'abandonner loisirs, culture et vacances ? Il ne suffit pas d'avoir des appels à de bonnes pratiques pour vivre une retraite en bonne santé, encore faut-il en avoir les moyens !

Le droit aux loisirs, à la culture, aux vacances a été conquis... À la retraite, il reste un droit inaliénable.

(ucr actualités) MIREILLE PAUME ET JACQUES VERDON





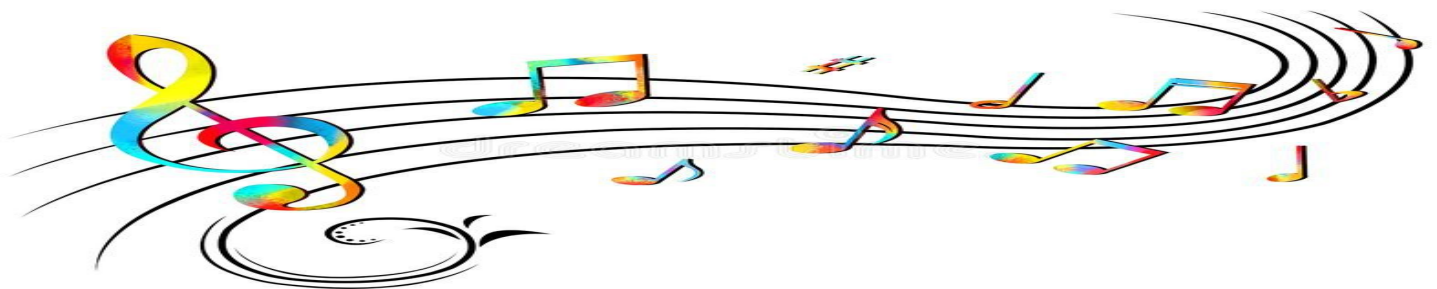
# Repas dansant USR CGT Calvados

L'**U**nion **S**yndicale des **R**etraité-e-s CGT du Calvados  
vous propose  
un repas dansant le :

***Samedi 2 décembre 2023***

Salle Pierre Sémard, 14 rue Villey Desmeseret, Caen

A partir de 12h00 jusqu'à 18h00.



Inscription avant le: vendredi 17 novembre 2023

Inscriptions auprès de :

Mail : [Usrcgt14@wanadoo.fr](mailto:Usrcgt14@wanadoo.fr)

Lemarois Jean Luc : [jean-luc-lemarois@orange.fr](mailto:jean-luc-lemarois@orange.fr) 06 70 73 95 22

Prunier Gilles : [gilou.prunier@wanadoo.fr](mailto:gilou.prunier@wanadoo.fr) :06 08 53 19 91

Mariette Michel : [mariette-mi@orange.fr](mailto:mariette-mi@orange.fr) 06 27 58 14 82.

Paiement à l'ordre de l'USR CGT 14.

# L'Orphelinat National des Chemins de fer (groupe de Caen)

*Vous invite au repas dansant  
Le Samedi 25 novembre 2023  
A partir de 20h*

*Salle Pierre Sémard  
14 rue villey Desmeserets  
Caen*



## **MENU:**

*Carbonade Flamande  
Ou  
Escalope d'inde vallée d'Au-  
ge  
Ecrasé de pommes de terre  
Salade/Fromage*

## **PARTICIPATION:**

*Adulte: 16 euros  
Enfant: 8 euros  
(moins de 12 ans)*

*Crumble aux fruits  
et boule de glace  
Spéculos*

*Inscription avant le  
15.11.2023*

*Possibilité menu végétarien  
06.80.05.70.77*

*Tirage de la souscription lors de cette soirée. Nombreux lots  
Nouveau tirage national le 21 décembre 2023*